

d'un plan d'ensemble pour propriétés à prix modique qu'à compter du jour où le ministre des Finances de la province de Québec, M. Dozois, avait élaboré un tel programme. Au fait, nous l'avons appelé le plan Dozois, à Montréal.

Ce que je trouve le plus étrange, monsieur l'Orateur, c'est qu'on essaie de se casser la tête, présentement, pour savoir ce qu'on devrait faire avec l'emplacement de l'Exposition universelle. Si nous avons dépensé des millions de dollars pour tâcher de faire rayonner la culture canadienne à travers le monde, je pense bien que les administrations actuelles, celles de la ville de Montréal et du gouvernement du Québec, devraient songer au fait que ce site de l'Exposition universelle se prêterait, d'une façon magnifique, à la construction de logements à prix modique pour nos gens, pour nos pauvres de Montréal, qui en ont un besoin extraordinaire.

Au fait, on m'informe que dans un seul secteur du site de l'Exposition universelle, on pourrait loger 30,000 familles. Pensons-y, monsieur l'Orateur, 30,000 familles!

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que si l'on réalisait ce projet, ce serait un des plus grands gestes de fraternité humaine que les Canadiens aient posés envers des classes déshéritées de la société, et je demande au ministre—c'est une suggestion que je lui fais—lorsqu'il s'agira de discuter de l'utilisation éventuelle du site de l'Exposition universelle, de faire cette suggestion aux autorités de la ville de Montréal, ainsi qu'à celles du gouvernement de Québec. Ce faisant, je suis convaincu qu'on rendra de précieux services à un secteur de notre population qui en a un très grand besoin. Évidemment, le ministre a déclaré hier qu'il était difficile pour le gouvernement actuel d'emprunter. C'est la même chose pour les gouvernements provinciaux.

Dernièrement, le ministre des Finances du Québec nous disait que l'indice d'emprunt de la province, de l'impôt sur le revenu des individus et des sociétés démontraient qu'il fallait trouver d'autres sources de revenu. Étant donné que le Québec ainsi que les autres provinces du Canada ont énormément besoin d'argent pour mettre de l'avant ces différents projets visant à la construction de loyers à prix modique, il serait grand temps, ainsi que je le disais tout à l'heure, que le ministre convoque une conférence fédérale-provinciale pour discuter immédiatement de ce problème et y trouver une solution.

Monsieur l'Orateur, nous serons appelés ce soir à voter sur un amendement. Tous les membres de la Chambre sont au courant de l'amendement de notre parti car, à mon avis, il est très clair. On nous a annoncé hier, et confirmé cet après-midi, que le Nouveau parti

démocratique appuierait notre amendement. Nous les en remercions, mais nous espérons que les autres partis de la Chambre et quelques députés libéraux—cela, j'en doute—appuieront également notre amendement. Nous ne voulons pas tourner le fer dans la plaie; nous ne voulons pas mettre le ministre au défi. Le ministre est un homme extrêmement sympathique, mais le gouvernement et le cabinet l'ont surchargé de problèmes, depuis deux ans.

Il en a eu l'an dernier avec la grève des débardeurs de Montréal; cette année, nous sommes encore aux prises avec une question cruciale, celle du logement. Or, nous voulons tout simplement, par cet amendement, faire réfléchir le gouvernement. On lui demande de ne pas attendre que les situations se détériorent trop avant d'agir. On lui demande s'il entend gouverner. Gouverner, c'est prévoir. On lui demande qu'à l'avenir, il prévienne les situations difficiles. A ce moment-là, même si notre amendement subit la défaite, ce soir, il aura eu pour conséquence d'éveiller l'attention des Canadiens sur un problème de plus en plus important et aura rendu un précieux service au gouvernement.

• (4.50 p.m.)

[Traduction]

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, lors de l'étude des crédits de la Société centrale d'hypothèques et de logement en comité des subsides, la semaine dernière, j'ai déclaré que je ferais bon accueil aux propositions et aux critiques constructives des députés. Je pense avoir dit textuellement qu'à moins d'être prêt à accepter la critique, même si elle n'est peut-être pas toujours constructive, on ne devrait pas être un homme politique. Après seulement cinq ans dans ce milieu, je pense pouvoir dire cela en toute sincérité. Cependant, j'ai fait et je fais encore bon accueil à des propositions, voire à la critique de mesures proposées. J'essaierai de revenir sur la question des propositions et des critiques. Toutefois, j'ai bien l'intention de donner suite à ce qu'ont dit les députés pendant le débat, et je traiterai de leurs remarques dans l'ordre où elles ont été formulées.

Le député d'Esquimalt-Saanich (M. Chatterton), qui a proposé l'amendement sur lequel nous nous prononcerons d'ici quelques heures, a parlé en premier lieu des besoins en matière de logement de la partie du Canada qu'il connaît le mieux. Nul d'entre nous ne serait humain si, croyant que certains problèmes touchent sa propre circonscription ou bien la région du pays où il vit et où il possède un intérêt spécial, il ne se préoccupait pas de ces problèmes. Je suis au courant, toutefois, des problèmes de logement qui se